

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Conseil municipal du 25 juin 2012

Séance du 5 juin 2012

18 Musée Gallé-Juillet - Bons plans de l'été - Participation au programme lancé par Oise Tourisme.

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes M'BAYE-DIAO, FEVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS
Mme BOUKHELIF
Mme PAMART
Mme BARBETTE
M. MACHU
Mme LEFEVRE
Mme SOKOLONSKI
M. CHEURFA



Pouvoir à :
Pouvoir à :

Mme CAPON
Mme CARLIER
M. SZPIRKO
M. BEAUBRUN
Mme FEVRIER
M. BELMHAND
Mme MAUPIN
M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DINGIVAL
Mme RIFFAULT
M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 36

■ **Rapport de présentation :**

Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe expose :

Le comité départemental « Oise Tourisme » renouvelle la campagne de valorisation des sites touristiques de l'Oise intitulée « les bons plans de l'été », en proposant des coupons de réduction au public, valables du 30 juin au 2 septembre 2012. En 2011, 15 coupons provenant de cette offre ont été récoltés au musée.

Il vous est proposé de participer à cette campagne en adoptant les tarifs préférentiels de 2,85 € pour la visite du musée Gallé-Juillet et de la maison de la faïence au lieu de 5,70 € du 30 juin jusqu'au 31 août 2012; et de 3 € au lieu de 6 € les 1er septembre et 2 septembre sur présentation du coupon réduction de « Oise Tourisme ».

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
Vu la délibération n°3d du 6 février 2012 portant sur les tarifs,
Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 5 juin 2012,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36 Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article unique : d'adopter des tarifs préférentiels pour la visite du Musée Gallé-Juillet et de la maison de la faïence dans le cadre de la campagne « Les bons plans de l'été » mise en place par le comité départemental « Oise Tourisme », soit :

- 2,85 € pour la visite du musée Gallé-Juillet et de la maison de la faïence du 30 juin jusqu'au 31 août 2012;
 - 3,00 € au lieu de 6 € les 1er septembre et 2 septembre 2012
- sur présentation du coupon réduction de « Oise Tourisme ».

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 26.06.12 Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 29.06.12

Jean-Claude VILLEMMAIN



Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 29.06.12 Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy



2/2